



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

<https://x.com/PRCommunistes>

23/04/2026

## *Des assassinats en Palestine occupée à la répression judiciaire en France, une même logique et un même récit mensonger*

### *Des éléments de bilan à l'occasion de la journée des prisonniers palestiniens*

Chaque année, le 17 avril, Journée des prisonniers palestiniens, une tragédie ressurgit avec toute sa gravité, étayée par des chiffres qui en témoignent. Au début du mois, plus de 9 600 prisonniers palestiniens croupissaient dans les prisons israéliennes, dont 86 femmes et 350 enfants, sans compter les milliers de détenus administratifs et les centaines de personnes qualifiées de « combattants illégaux ».

Cette réalité engendre de lourdes pertes humaines. Depuis 1967, environ 326 prisonniers sont décédés, dont 89 victimes d'un massacre, d'après leur identité. Par ailleurs, de nombreux détenus de Gaza demeurent des disparus forcés, dans un climat d'opacité et d'absence de responsabilité.

Les témoignages divers montrent une cruauté similaire, les détails dressent un tableau commun : celui d'un système de détention brutal dépassant le cadre d'une prison traditionnelle. Dans ce contexte, les témoignages, continuent d'être livrés par des prisonniers libérés, révélant des schémas systématiques de torture et de violations qui s'étendent du moment de l'arrestation aux différentes étapes de la détention.

Quant aux les prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, la détention n'est pas une simple arrestation, mais une réalité dépassant les murs de la prison. Elle se transforme en un système d'oppression systématique, au sein de cellules étroites et sombres, coupées du monde. Là, les méthodes de torture physique et psychologique s'entremêlent, et les salles d'interrogatoire deviennent des lieux de pression intense. Les prisonniers sont privés de sommeil pendant de longues heures, épuisés physiquement et mentalement, et soumis à des conditions humiliantes et douloureuses dans le but constant de briser leur volonté et d'extorquer des aveux à tout prix.

La question des prisonniers palestiniens n'est pas une simple question politique passagère ni un sujet de négociation que l'on peut reporter. C'est une plaie ouverte dans la conscience palestinienne, une cicatrice indélébile dans la mémoire collective. C'est le témoignage quotidien d'une souffrance qui transcende les limites physiques, atteint l'âme et la dignité, s'étend aux réalités des familles vivant avec l'absence forcée, et au souvenir d'une patrie en train d'être remodelée derrière les barreaux.

### *Les sionistes continuent de tuer à Gaza*

Malgré le « cessez-le-feu » officiellement conclu entre Israël et la Résistance palestinienne, entré en vigueur en octobre dernier et qui a ralenti deux années de guerre génocidaire menée par l'État colonial sioniste contre Gaza, l'armée coloniale continue de frapper quotidiennement le territoire, tuant plus de 765 Palestiniens depuis la conclusion de la trêve. Encore la semaine passée, ces meurtres ont été presque quotidiens.

Mardi 14 avril dernier, l'armée d'occupation sioniste a tiré sur un véhicule de police dans la rue Nafaq à Gaza, assassinant au moins quatre personnes, dont un enfant de trois ans. Dans la nuit ayant suivi ces meurtres, le camp d'Al Shati a à son tour été visé par un bombardement des sionistes, assassinant cinq Palestiniens.

Jeudi 16 avril, deux frères ont été tués dans une frappe de drone israélien ciblant les environs de l'école Abu Tammam à Beit Lahia, dans le nord de Gaza. Un autre Palestinien a succombé à des blessures subies lors d'une frappe israélienne antérieure. Dans la soirée, les forces israéliennes ont tiré sur un enfant de neuf ans dans le quartier de Zaytoun à Gaza. Mort sur le coup avant d'être transporté à l'hôpital Al Shifa, il s'appelait Saleh Badawi. Vendredi 17 avril, les soldats de l'armée d'occupation ont ouvert le feu à la mitrailleuse sur des tentes

abritant des personnes déplacées dans la région de Tal al-Dhahab, à Beit Lahia, causant la mort d'un civil et en blessant plusieurs autres. Le même jour, ils ont bombardé une usine de désalinisation dans le quartier de Shujaeyya, tuant au moins deux Palestiniens. Une autre bombe, ciblant le même quartier, a assassiné deux autres Palestiniens, qui conduisaient un véhicule transportant de l'eau pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Dimanche 19 avril, un jeune homme a été assassiné par les balles de l'armée sioniste, dans le camp de réfugiés de Halawwa, à Jabalia. Plus tard dans la soirée, on déplore le meurtre d'un enfant palestinien, tué par des tirs des forces d'occupation à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, et celui d'un autre Palestinien, tué par un drone israélien dans la rue Salah al-Din, au nord-est du camp de réfugiés d'Al-Nuseirat.

Lundi 20 avril, un homme a été tué lors d'un bombardement des sionistes dans le camp de Bureij, situé au centre de l'enclave, tandis qu'une autre bombe a fait un mort et plusieurs blessés dans la ville de Gaza.

Mardi 21 avril, un enfant est mort des suites de blessures infligées par des tirs de l'armée d'occupation, subis quelques jours plus tôt dans le camp de Jabalia.

Mercredi 22 avril, un bombardement suivi de tirs nourris a tué trois Palestiniens dans le quartier d'al-Amal, à l'ouest de Khan Younis. L'un d'eux venait tout juste de se marier.

### **L'annexion de la Cisjordanie se poursuit et les meurtres avec elle**

L'entité coloniale sioniste a rétabli une colonie dans le village palestinien de Sanur, vingt ans après son démantèlement dans le cadre du retrait des sionistes de la bande de Gaza et de quatre autres colonies du nord de la Cisjordanie occupée. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée dimanche 19 avril, en présence du ministre de la Défense Israël Katz, du ministre des Finances Bezalel Smotrich, et du président du conseil des colonies du nord de la Cisjordanie, Yossi Dagan, accompagnés de plusieurs chefs de colons et responsables sionistes. Pendant la cérémonie, l'armée d'occupation a imposé des mesures de sécurité strictes dans l'ensemble de la localité, incluant la fermeture de routes secondaires et un renforcement des restrictions de mouvement pour les Palestiniens des villages voisins.

S'adressant aux colons assistant à la cérémonie, Smotrich a déclaré que cette inauguration marquait une « *fête nationale* » et une « *correction historique* » de « *l'expulsion coupable* » du territoire occupé, faisant référence au retrait de Gaza en 2005. Le gouvernement sioniste a également décidé de reconstruire les trois autres colonies démantelées en 2005 en Cisjordanie. « *Nous mettons fin à la honte de l'expulsion, nous enterrons l'idée d'un État palestinien et nous revenons à la colonie de Sa-Nur. C'est un jour de fête pour le mouvement des colons et une fête nationale pour l'État d'Israël* », a déclaré Smotrich, vivant lui-même dans une colonie considérée comme illégale par le pseudo droit international.

Cette cérémonie souligne l'accélération brutale de la colonisation, et la volonté des colonisateurs sionistes de renforcer leur présence dans les zones « C » en réactivant des avant-postes précédemment évacués, dans le but d'imposer de nouvelles réalités sur le terrain.

Le gouvernement de l'entité coloniale génocidaire a approuvé depuis le début de son agression en Iran un nombre record de colonies en Cisjordanie occupée, avec 34 nouvelles colonies s'ajoutant aux 68 déjà approuvées depuis 2022, ainsi qu'à quelques 200 avant-postes non autorisés établis au cours de la même période. Cette annexion rampante de la Cisjordanie occupée s'illustre, dans la vie des Palestiniens et des Palestiniennes, par un harcèlement quotidien de la part des forces armées, de l'appareil judiciaire et des colons sionistes.

Dans la région de Ramallah, quatre Palestiniens ont été tués dans la seule journée de mercredi 22 avril.

Le gouvernorat d'Hébron a été plus particulièrement la cible des opérations meurtrières de l'armée coloniale. Mercredi 14 avril au soir, des colons armés ont bloqué la route 35, menant à l'entrée nord d'Hébron, incendiant des tas de pneus afin d'empêcher le passage des véhicules civils, avant de briser les vitres de plusieurs véhicules de Palestiniens. Vendredi 17 avril, des colons ont mis le feu à deux véhicules palestiniens dans la localité de Majd al-Baa, à l'ouest de Yatta, au sud d'Hébron. Par ailleurs, des soldats colonialistes sionistes ont fait sauter les portes de plusieurs magasins à Yatta, y sont entrés et les ont saccagés, causant d'importants dégâts.

Le 18 avril au matin, un jeune Palestinien a été tué par les forces d'occupation israéliennes à Khirbet Salama, à l'ouest de Dura, au sud-ouest d'Hébron. Il était âgé de 25 ans. Son corps n'a pas été restitué à sa famille. Plus tard dans cette même journée, des colons ont attaqué des habitants de la région de Wadi Khneis, à l'ouest de la ville, alors qu'ils travaillaient dans leurs champs, les frappant et leur causant des blessures. Une femme palestinienne âgée a été blessée par les colons tandis que les forces de l'armée d'occupation ont arrêté trois des fils de la femme blessée. Dans la soirée, un jeune Palestinien a été blessé par des tirs des sionistes près du poste de contrôle de Meitar, au sud d'Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. Quatre autres Palestiniens ont été blessés après avoir été pulvérisés par les soldats de l'armée coloniale par du gaz poivré dans la région de Wadi Al-Sharq, dans la ville de Sa'ir, au nord-est d'Hébron.

Dimanche 19 avril, deux adolescents palestiniens originaires de Yatta, au sud d'Hébron, ont été blessés par des tirs des forces d'occupation dans la région de Ras al-Joura, près de l'entrée nord d'Hébron. L'armée sioniste a mené lundi 20 avril une série de raids dans la ville d'Hébron et dans les localités de Yatta et Beit Ummar, et procédé à l'arrestation de plus de 50 Palestiniens. Les forces d'occupation ont également érigé plusieurs postes de contrôle militaire aux entrées d'Hébron et des villes, villages et camps de réfugiés environnants, et ont fermé plusieurs routes principales et secondaires à l'aide de barrières métalliques, de blocs de béton et de monticules de terre.

Des schémas similaires de violence coordonnée des colons et des forces armées d'occupation ont été observés partout en Cisjordanie occupée, et particulièrement la semaine passée dans les provinces de Naplouse, de Tulkarem et de Jérusalem-est occupées.

### **En France, les tenants de l'idéologie dominante font leur travail**

Dimanche 19 avril au soir, France 5 a diffusé un documentaire en trois parties sur l'histoire de la Palestine de 1840 à 2025, à travers celle de la Galilée. La propagande officielle du « service public » nous présente ainsi cet opus, à propos du « *territoire le plus disputé de l'histoire contemporaine* » : « Pour la première fois, une série offre un regard du point de vue du territoire palestinien et ainsi donne les clés pour comprendre sa situation historique, géographique et politique à partir d'une somme considérable d'archives inédites, d'interviews d'historiens internationaux, et de personnages ancrés dans la réalité du territoire palestinien. Supervisée par un conseil scientifique pluriel, la série vise un public large et répondra aussi aux attentes des jeunes adultes. Elle a une vocation pédagogique forte : offrir un récit clair pour que l'histoire de la Palestine cesse d'être l'angle mort de l'histoire du Moyen-Orient. ».

Les deux premières parties montrent assez nettement, sans forcément la nommer, ni la critiquer, l'opération coloniale sioniste (même si en partie 1, le rôle de la Histadrout est oublié et celui de la Haganah minoré). Mais pour la troisième, nous pourrions dire : « Chassez le naturel, il revient au galop ! ». Et nous connaissons le naturel des propagandistes de l'idéologie dominante que sont les dirigeants et journalistes de France TV.

La militante palestinienne Muzna Shihabi s'est livrée à une critique de cette troisième partie, couvrant la période de 1988 à 2025. En voici quelques extraits. Elle commence ainsi : « *On a cru qu'ils commençaient enfin à lire les noms écrits sur les pierres de Galilée. On a cru que la France, ce pays qui aime tant parler de Lumières, acceptait enfin de regarder l'ombre portée du sionisme sur la terre de Galilée. Les deux premières parties filmaient nos ruines, et nommaient bien nos pierres. Mais la troisième partie est arrivée: celle du renoncement.* ». Elle poursuit ainsi : « *Dans un montage final qui se veut "équilibré", le réalisateur décrète que le sang du loup et celui de l'agneau ont la même couleur. C'est le triomphe de la voix monocorde: celle qui préfère la neutralité à la vérité. On a voulu montrer "les extrêmes des deux côtés": cette formule n'est pas de la pédagogie, c'est une exécution sommaire de la pensée. Imagine-t-on conclure le récit de la Seconde Guerre mondiale en expliquant que la colère des survivants est le miroir symétrique de la folie de l'exterminateur ?* ».

Ensuite elle évoque le choix d'inviter dans l'émission des sionistes « de gauche » et d'écarter les gens comme l'UJFP ou Tsedek : « *On a préféré donner le micro aux "technocrates de la dépossession" pour expliquer la "complexité", et on a écarté les Justes. Ces voix juives qui portent le refus du sionisme comme une plaie sacrée sont jugées trop "dures" pour le confort des plateaux de télévision.* ».

Elle termine ainsi : « *Le sionisme n'est pas une "opinion" à équilibrer. C'est une structure: un mur, un vol organisé de la terre, de l'eau, de l'espace et du temps. Prétendre le contraire, c'est transformer un crime colonial en un simple différend de voisinage. Cette "troisième partie" est une anesthésie du spectateur. On lui montre le crime en parties 1 et 2, puis on lui explique en partie 3 que la victime est un peu coupable d'être restée sous la lame. C'est la stratégie de l'épuisement : "Votre résistance nous fatigue".* ».

La dernière formule tape juste. Tous ces gens chargés de développer la propagande de l'impérialisme occidental, tout comme une partie non négligeable de ceux qui les suivent et les croient ont en commun cette idée d'en avoir assez d'entendre parler ou d'être obligés de parler de la Palestine, ce qu'ils font pourtant si peu. Alors, ils essaient de déminer, de promouvoir une vision soi-disant équilibrée, qui se permet des critiques du gouvernement actuel de l'entité coloniale sioniste, mais renvoie dos à dos un État colonisateur et un peuple colonisé. Il n'y a pas d'extrémistes en Palestine, il y a des oppresseurs colonialistes sionistes, dont les divergences internes ne masquent plus leur accord total sur la colonisation de substitution et la Résistance, armée ou pas, d'un peuple construisant sa propre libération nationale. Ce documentaire n'est finalement qu'un bagage de plus, dans le grand sac que déploient ceux des véhicules de l'idéologie dominante ayant compris qu'il fallait lâcher Netanyahu pour mieux sauver l'entité coloniale et son idéologie sioniste.

### **Loi Yadan, pas plus de victoire que de beurre en broche**

C'est assez impressionnant de voir comment les opposants à l'inféconde loi Yadan tombent dans tous les panneaux. Dernier épisode en date, les cris de triomphe parce que le groupe macroniste du Parlement, auquel la députée française du Likoud appartient, a retiré la proposition scélérate de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Décernons une prime aux parlementaires LFI exultant et présentant comme une grande victoire, le fait de s'être fait avoir. Mélenchon en meeting peut déclarer sa victoire : « *Nous avons battu et fait expulser de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la loi Yadan* ». Et Mathilde Panot de renchérir : « *C'est une victoire totale de la mobilisation citoyenne, de la résistance parlementaire. [...] Nous les obligeons à enterrer la loi Yadan.* ».

La proposition de loi, rappelons le, loin d'interdire toute critique du gouvernement de Netanyahu, ciblait les partisans de la libération nationale de la Palestine, du fleuve à la mer, et du démantèlement de l'État colonial sioniste. Pour les sionistes et leurs soutiens français, une telle revendication doit être qualifiée de crime antisémite : alors que les mêmes réclament la création d'un « grand Israël » au nom d'un texte religieux. Lequel leur sert en conséquence de justification pour qu'ils passent leur temps à massacrer leurs voisins.

La perspective du vote de la proposition de loi sioniste a provoqué une salutaire réaction, et quelques levées de boucliers opportunes. Avec bien sûr et comme d'habitude beaucoup d'hypocrisies et de lâchetés socialistes. Le risque existait que l'Assemblée nationale rejette la loi scélérate, et même si ce n'était pas gagné, cela constituait pour ceux qui soutiennent l'entité coloniale sioniste un risque politique important. La répression d'État à l'œuvre depuis octobre 2023 aurait bien pu être quelque peu freinée.

Le premier ministre a donc concocté une petite opération afin toutefois, d'obtenir satisfaction. Nous étions donc en présence d'une « *proposition de loi* », c'est-à-dire d'une initiative parlementaire. Le meilleur moyen pour gérer ce risque de rejet, était de la transformer en « *projet de loi* », c'est-à-dire que l'initiative ne soit plus celle du Parlement lui-même mais celle du gouvernement, lequel pourra ainsi user des prérogatives importantes de la Constitution de 1958 pour manipuler la discussion, voire aller jusqu'à l'utilisation du « *vote bloqué* » prévu par l'article 49-3. Le texte de Caroline Yadan a donc été retiré de l'ordre du jour, et le gouvernement a fait savoir que le Parlement serait prochainement saisi d'un projet gouvernemental !

Les cris de victoire, notamment dans les rangs de LFI, mettent de côté le fait que Lecornu, premier ministre s'était engagé publiquement, lors du dîner du CRIF, à faire adopter le texte très litigieux. Et ils occultent cet autre fait comme quoi le retrait du texte de Yadan était assorti de l'annonce du projet de loi pour le mois de juin, au début de l'été et pendant la coupe du monde de football, histoire de commettre le forfait en profitant des bruits de l'orchestre. Et à qui a-t-on confié le sale boulot ? A Aurore Bergé, l'un des plus zélés soutiens à la cause coloniale sioniste. Et ça n'a pas été long. Dès le lendemain, la ministre « *chargée de la lutte contre les discriminations* », a annoncé officiellement qu'elle prenait en charge la forfaiture. Et elle l'a complétée par une inscription dans le projet des souhaits de Macron de disposer d'un nouvel outil de censure et de répression de ses opposants politiques.

De quoi s'agit-il ? D'instaurer un système de peine automatique d'inéligibilité définitive concernant toute personne condamnée pour antisémitisme, racisme et au passage apologie du terrorisme. Ainsi, la justice française qui a démontré depuis longtemps son empressement à réprimer ceux qui soutiennent le peuple palestinien et s'opposent au sionisme, disposera ainsi du moyen de les mettre hors-jeu. Normalement, les infractions de presse ne permettent pas au juge de prononcer une peine complémentaire d'inéligibilité. Mais il y a tellement d'infractions que l'on a inscrites dans le code pénal général que ce serait très simple. Mais, ce qu'Aurore Bergé a annoncé est encore bien pire. Même si le juge n'a pas prononcé cette peine complémentaire, le simple fait comme quoi la condamnation ait porté sur le racisme l'antisémitisme ou l'apologie du terrorisme, entraînera l'inéligibilité automatique.

Pour les tenants de « l'État de droit », c'est une sacrée épine dans le pied, puisque cette disposition est inconstitutionnelle, car normalement, les peines automatiques sont proscrites. Le principe veut que toute sanction pénale, et l'inéligibilité en est une, ne peut être exclusivement prononcée par seulement un juge du siège.

Donc, en guise de victoire, nous récoltons une aggravation possible du dispositif de répression des voix de la solidarité avec la libération nationale de la Palestine. Non seulement le gouvernement recule pour mieux sauter, mais le nouveau saut est encore plus dangereux que le précédent. La mobilisation, illustrée par les rassemblements et les signatures de la pétition en ligne, devra se poursuivre, afin de mettre la pression sur l'Assemblée et le gouvernement, si l'on veut éviter le retour en force de la loi Yadan.

### **En conclusion**

Cet acharnement de nos gouvernants à légiférer contre le soutien à la libération nationale de la Palestine, alors même que la justice fait déjà amplement le travail répressif, démontre que, s'il est plus faible qu'ailleurs, le mouvement de solidarité avec la libération nationale de la Palestine est bien présent et gêne considérablement l'ordre établi. La cause palestinienne affronte partout, mais spécialement en France le silence, la désinformation, la censure, la répression et la volonté de formater. Mais il en est de l'information comme de la vérité sur l'entité

sioniste, malgré les menaces, la censure, les pressions, le monde sait. Le combat des dirigeants sionistes, de nos propres dirigeants impérialistes et des *media* serviles afin d'empêcher qu'on connaisse à la fois la situation coloniale, le vrai visage de l'État colonial sioniste et son délabrement actuel pour cause de missiles iraniens est totalement vain. Continuer inlassablement de défendre la libération nationale est le seul moyen d'avancer sur la compréhension de la question coloniale et de lutter contre tous les obstacles. Partout, contre la falsification au service de l'impérialisme occidental, la criminalisation de l'anticolonialisme, en faveur de la défense de la vérité et de la libération nationale de la Palestine, pour un discours clair sur le colonialisme, on trouvera les militants du Parti Révolutionnaire Communistes. Les barricades n'ont que deux côtés, comme disait Elsa Triolet. C'est la libération nationale de la Palestine ou la soumission d'une manière ou d'une autre à l'ordre colonial.

**Pour le Parti Révolutionnaire Communistes, le combat de la Résistance palestinienne, qui affronte directement la pointe avancée de l'impérialisme occidental est vital pour les prolétaires de l'ensemble de la planète ; les Palestiniens sont un peuple acteur de sa propre histoire, en lutte contre le sionisme, l'impérialisme et la réaction, pour sa libération nationale, un long combat dont nous devons reconnaître la centralité et le caractère stratégique pour notre propre émancipation.**

**L'État colonial sioniste tombera, c'est le sens de l'histoire ; et la Palestine sera libre de la mer au Jourdain !**

[© Copyright](#)